



Date d'émission 03-nov.-2025

Date de révision 03-nov.-2025

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit CCA Pressure Treated Wood

Autres moyens d'identification

Synonymes CCA treated wood, Wolmanized heavy duty wood

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Bois de charpente
Bois d'œuvre
Poteaux

Restrictions d'utilisation Le bois traité avec l'ACC a été traité avec un pesticide à usage restreint de la FIFRA et doit être utilisé uniquement dans des applications conformes au système de catégories d'utilisation de l'American Wood Protection Association (AWPA), comme indiqué dans l'édition la plus récente et sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

Stella-Jones Corporation
1000 Cliff Mine Road Suite 500
Pittsburgh, PA 15275
Phone: 412-325-0202
Fax: 800-424-9300

Stella-Jones Corporation
1640 East Marc
Tacoma, WA 98421
Phone: 253-572-3033

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300 (Amérique du Nord)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Catégorie 3 Effets sur les organes cibles : Irritation des voies respiratoires.	

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer le cancer.

Peut irriter les voies respiratoires.



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Éviter de respirer les poussières.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Dangers classés selon le paragraphe (d)(1)(ii) of 1910.1200

Aucun renseignement disponible.

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Ce produit peut être réglementé, avec des limites d'exposition ou d'autres informations identifiées comme suit : poussières de bois - bois franc, poussière de bois, tous les bois tendres et durs, poussières de bois (toutes les autres poussières de bois), poussières de bois, bouleau, acajou, teck, noyer. Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air (pendant le traitement, comme

le sciage ou le fraisage).

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Synonymes

CCA treated wood, Wolmanized heavy duty wood

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Bois/Poussière de bois	-	80 - 100	-	-
Acide chromique	7738-94-5	1 - 5	-	-
Acide (V) arsénique	7778-39-4	1 - 5	-	-
Oxyde de Cuivre (CuO)	1317-38-0	1 - 5	-	-

Apports chimiques

Les valeurs susmentionnées peuvent varier légèrement en raison de la variabilité du traitement et de la variabilité naturelle du bois.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Inhalation

Peut causer une réaction respiratoire allergique. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau

NE PAS frotter jusqu'à ce que la peau soit exempte de sciure et de matériau de conservation. Si des échardes sont injectées sous la peau, consultez immédiatement un médecin. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Ingestion

Peut produire une réaction allergique. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toux ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Des symptômes de réaction allergique peuvent inclure des éruptions, des démangeaisons, un gonflement, une difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des vertiges, des étourdissements, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires et des rougeurs (visage et cou). Érythème (rougeur de la peau). Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux. Sensation de brûlure.
Effets d'une exposition	Peut provoquer le cancer.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	---

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poudre chimique sèche, CO ₂ , eau pulvérisée ou mousse régulière.
Incendie majeur	Pulvérisation d'eau, brouillard ou mousse normale.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Risque d'explosion: Éviter la formation de poussière. Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Selon la teneur en humidité, et, plus important encore, le diamètre des particules et la concentration dans l'air, la poussière de bois dans une zone confinée peut exploser en présence d'une source d'inflammation. La poussière de bois peut également déflagrer (combustion sans détonation comme une explosion) si elle est enflammée dans une zone ouverte ou peu confinée. Une concentration dans l'air de 40 grammes (40 000 mg) de poussière par mètre cube d'air est souvent utilisée comme LIE pour les poussières de bois. Consultez les normes NFPA 654 et 664 pour obtenir des conseils.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NO _x), Oxydes de cuivre, Oxydes de chrome, Arsenic (composés organiques, comme l'As), Arsenic (composés inorganiques, comme l'As).
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Oui.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éviter la formation de poussière.
Autres renseignements	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher la formation d'un nuage de poussière. Il ne faut pas laisser des dépôts de poussière s'accumuler sur des surfaces, car cette poussière peut former un mélange explosif si elle est libérée dans l'atmosphère en une concentration suffisante. Éviter la dispersion de poussière dans l'air (c.-à-d., comme lors du nettoyage des surfaces à l'air comprimé).
Méthodes de nettoyage	Ramasser avec une matière inerte, humide et non combustible en utilisant des outils antiéclincelles et transférer dans des contenants en plastique non scellés pour en disposer plus tard. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Un entretien ménager de routine doit être institué pour garantir que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Les poudres sèches peuvent créer des charges d'électricité statique lorsqu'elles sont soumises au frottement des opérations de transfert et de mélange. Prévoir des précautions adéquates, telles que la mise à la terre et la liaison électrique, ou des atmosphères inertes. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les poussières. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Dans la mesure du possible, effectuez des activités génératrices de poussière à l'extérieur pour éviter les accumulations à l'intérieur de poussières en suspension provenant du bois traité. Selon la teneur en humidité, et, plus important encore, le diamètre des particules et la concentration dans l'air, la poussière de bois dans une zone confinée peut exploser en présence d'une source d'inflammation. La poussière de bois peut également déflagrer (combustion sans détonation comme une explosion) si elle est enflammée dans une zone ouverte ou peu confinée. Une concentration dans l'air de 40 grammes (40 000 mg) de poussière par mètre cube d'air est souvent utilisée comme LIE pour les poussières de bois. Consultez les normes NFPA 654 et 664 pour obtenir des conseils. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.
Considérations générales sur l'hygiène	Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Stocker à l'extérieur. Sur le chantier, couvrir de bâches en plastique, permettant une circulation d'air adéquate. Éviter la chaleur excessive et les sources d'inflammation. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.
---------------------------------	--

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle**Limites d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Bois/Poussière de bois -	TWA: 10 mg/m ³ (inhalable particles, recommended) TWA: 3 mg/m ³ (respirable particles, recommended)	TWA: 15 mg/m ³ (total dust) TWA: 5 mg/m ³ (respirable fraction)	TWA: 1 mg/m ³
Acide chromique 7738-94-5	-	TWA: 5 µg/m ³ Ceiling: 0.1 mg/m ³ CrO ₃ applies to any operations or sectors for which the Hexavalent Chromium standard [29 CFR 1910.1026] is stayed or is otherwise not in effect (vacated) Ceiling: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.0002 mg/m ³ ; Cr
Acide (V) arsénique 7778-39-4	TWA: 0.01 mg/m ³ As	TWA: 10 µg/m ³ As	Ceiling: 0.002 mg/m ³ As 15 min IDLH: 5 mg/m ³ As
Oxyde de Cuivre (CuO) 1317-38-0	TWA: 1 mg/m ³ Cu dust and mist	-	TWA: 0.1 mg/m ³ ; Cu fume IDLH: 100 mg/m ³ Cu dust and mist

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Acide chromique 7738-94-5	TWA: 0.05 mg/m ³ ; TWA: 0.5 mg/m ³ ;	-	-	-
Acide (V) arsénique 7778-39-4	TWA: 0.01 mg/m ³ ;	TWA: 0.01 mg/m ³ ;	TWA: 0.01 mg/m ³ ; STEL: 0.05 mg/m ³ ;	TWAEV: 0.01 mg/m ³ ;

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Acide chromique	-	-	-	TWA: 0.1 mg/m ³ ; STEL: 0.1 mg/m ³ ;

Remarque**Autres renseignements sur les valeurs limites**

Consulter la Section 16 pour les termes et les abréviations.

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Limites d'exposition professionnelle biologique

Nom chimique	ACGIH
Acide chromique 7738-94-5	0.7 µg/L - urine (total Chromium) - end of shift at end of workweek

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ingénierie**

Douches, douches oculaires et systèmes de ventilation. Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Procurer une ventilation locale. Selon la teneur en humidité, et, plus important encore, le diamètre des particules et la concentration dans l'air, la poussière de bois dans une zone confinée peut exploser en présence d'une source d'inflammation. La poussière de bois peut également déflagrer (combustion sans détonation comme une explosion) si elle est enflammée dans une zone ouverte ou peu confinée. Une concentration dans l'air de 40 grammes (40 000 mg) de poussière par mètre cube d'air est souvent utilisée comme LIE pour les poussières de bois. Consultez les normes NFPA 654 et 664 pour obtenir des conseils. Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière, tels que les systèmes locaux d'aération et de transport de matériaux impliqués dans la manipulation de ce produit, contiennent des événements de décharge ou un système de suppression des explosions ou un environnement pauvre en oxygène. S'assurer que les systèmes de

gestion de la poussière (comme des gaines d'évacuation, des collecteurs de poussière et de l'équipement de traitement) sont conçus de manière à empêcher la fuite de poussière dans l'aire de travail (c.-à-d., que l'équipement ne présente aucune fuite).

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection des mains	Porter des gants de travail en cuir appropriés. Lors de la manipulation de bois traité, porter des gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps	Portez des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques. Lors de la manipulation de bois traité : Portez des combinaisons lavables ou jetables ou une chemise à manches longues et un pantalon long.
Protection respiratoire	Lors du sciage et de l'usinage du bois traité, porter un masque anti-poussière. Porter un respirateur homologué NIOSH/MSHA avec des filtres à particules à haute efficacité, comme des respirateurs à cartouche ou à boîte filtrante si les valeurs TLV et/ou PEL applicables sont dépassées.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État physique	Solide
Couleur	Vert clair à vert foncé
Odeur (y compris le seuil olfactif)	Bois

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation		Non applicable
Point d'ébullition (ou point initial d'ébullition ou plage d'ébullition)		Non applicable
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Point d'éclair		Non applicable
Température d'auto-inflammation		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
SADT (°C)		Aucune donnée disponible
pH		Aucune donnée disponible
pH (en solution aqueuse)		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Non applicable
Viscosité dynamique		Non applicable
Solubilité		Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Insoluble	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur (comprend le taux d'évaporation)		Non applicable
Taux d'évaporation		Non applicable
Densité et/ou densité relative		Non applicable
Masse volumique apparente		Aucune donnée disponible
Masse volumique du liquide	Not applicable	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative		Non applicable
Caractéristiques des particules		
Dimension de particules		Aucune donnée disponible

Distribution granulométrique

Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV	Aucun renseignement disponible
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible

Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Production/formation de poussière. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	Aluminium, Acides forts, Agents comburants.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. (sur la base des composants).
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants). Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut entraîner des effets supplémentaires inscrits sous « Inhalation ». Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toux ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Des symptômes de réaction allergique peuvent inclure des éruptions, des démangeaisons, un gonflement, une difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des vertiges, des étourdissements, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires et des rougeurs (visage et cou). Érythème (rougeur de la peau). Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux. Sensation de brûlure.
------------------	--

Toxicité aiguë Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acide (V) arsénique	= 48 mg/kg (Rat)	= 1750 mg/kg (Rabbit) = 2300 mg/kg (Rabbit)	-
Oxyde de Cuivre (CuO)	-	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut provoquer le cancer. Poussières de bois non traitées ou sciures: le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) classe les poussières de bois non traitées comme cancérigènes groupe I. La classification est basée principalement sur l'évaluation par le CIRC d'un risque accru de survenue d'adénocarcinomes des fosses nasales et des sinus paranasaux associés à des expositions professionnelles à la poussière de bois non traitée. Des études épidémiologiques ont été signalées sur les risques cancérigènes de l'emploi dans l'industrie de la fabrication de meubles, l'industrie de la menuiserie et l'industrie du bois et des scieries. Le CIRC a examiné ces études et rapporte qu'il existe des preuves suffisantes que les carcinomes nasaux ont été causés par l'emploi dans l'industrie de la fabrication de meubles où le risque excessif est associé à une exposition à la poussière de bois non traitée ou à la sciure de bois de feuillus. Le CIRC a conclu que les données épidémiologiques ne sont pas suffisantes pour faire une évaluation définitive du risque cancérigène de l'emploi comme charpentier ou travailleur dans une scierie.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Bois/Poussière de bois -	-	Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme	Cancérogène humain connu	Présent
Acide chromique 7738-94-5	-	Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme	Cancérogène humain connu	Présent
Acide (V) arsénique 7778-39-4	A1 - Cancérogène humain confirmé	Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme	Cancérogène humain connu	Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Une exposition chronique aux poussières de bois peut entraîner une pneumonie et une toux, une respiration sifflante, de la fièvre et d'autres signes et symptômes associés à la bronchite chronique.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Écotoxicité aquatique

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Poissons	Crustacés	Algues/plantes aquatiques	Toxicité pour les microorganismes
Acide (V) arsénique	LC50: =25.6mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 43 - 59mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 39 - 110mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 42.09 - 66.86mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-	-
Oxyde de Cuivre (CuO)	LC50: =35µg/L (96h, fathead minnow)	-	-	-

Écotoxicité terrestre

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Ver de terre	Aviaire	Abeilles
Acide (V) arsénique	-	-	Acute Contact Toxicity: Contact LD50 = 7.7 µg/bee (Apis mellifera, 48 h)

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination**Déchets de résidus/produits inutilisés**

Éliminer le contenu conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Le bois traité ne doit pas être brûlé dans des feux ouverts ou dans des cuisinières, des cheminées ou des chaudières résidentielles, car des produits chimiques toxiques peuvent être produits dans la fumée et les cendres. Le bois traité provenant d'un usage commercial ou industriel (par exemple, les chantiers de construction) ne peut être brûlé que dans des incinérateurs ou des chaudières commerciaux ou industriels conformément aux réglementations nationales et fédérales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser les contenants vides.

Californie - Informations sur les déchets

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport

DOT	Non réglementé
TMD	Non réglementé
IATA	Non réglementé
IMDG	Non réglementé

15. Informations sur la réglementation**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

TSCA Section 6 substances restreintes

Ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées selon la Section 6 de la loi TSCA. Veuillez consulter les références répertoriées pour comprendre les exigences et les obligations de la TSCA. Tous les produits contenant des substances restreintes ne seront pas nécessairement restreints.

Nom chimique	No. CAS	Références
Acide chromique	7738-94-5	See 40 CFR Part 749

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Acide chromique - 7738-94-5	0.1

Acide (V) arsénique - 7778-39-4	0.1
Oxyde de Cuivre (CuO) - 1317-38-0	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Acide chromique 7738-94-5	10 lb	X	-	-
Acide (V) arsénique 7778-39-4	-	X	-	-
Oxyde de Cuivre (CuO) 1317-38-0	-	X	-	-

CAA (Loi sur la qualité de l'air)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés par la Loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act - CAA).

Nom chimique	Polluants atmosphériques dangereux (HAP)	Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)
Acide chromique 7738-94-5	Présent	-
Acide (V) arsénique 7778-39-4	Présent	-

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses
Acide chromique 7738-94-5	10 lb / 4.54 kg (final RQ)	-
Acide (V) arsénique 7778-39-4	1 lb / 0.454 kg (final RQ)	-

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Acide chromique - 7738-94-5	Carcinogen Developmental Female Reproductive Male Reproductive
Acide (V) arsénique - 7778-39-4	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Acide chromique 7738-94-5	X	X	X
Acide (V) arsénique 7778-39-4	X	X	X
Oxyde de Cuivre (CuO) 1317-38-0	X	-	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA 10465-26 (CCA50%), 10465-28 (CCA60%)

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers particuliers -
HMIS Risques pour la santé 2 Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Reportez-vous à la norme NFPA 654, « Norme pour la prévention des incendies et des explosions de poussières provenant de la fabrication, du traitement et de la manipulation de particules solides combustibles », pour une manipulation en toute sécurité.

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

La liste peut inclure des phrases qui ne s'appliquent pas à ce produit

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)

MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NTP	Programme national de toxicologie (États-Unis)
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
FS	Fiche de données de sécurité
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date d'émission 03-nov.-2025

Date de révision 03-nov.-2025

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique